# chatte no ozine toute l'info de la ville de chatte juillet 2018



Agriculture4 Le noyer, une opportunité pour une agriculture rentable
Travaux
Sécurité
Economie 7 Le Palais Fermier a déjà 10 ans et cela se fête Une nouvelle entreprise : Grittix Design Reprise du marché le dimanche matin
Finances locales8-9 Un vote à l'unanimité du budget communal
Mairie La sirène d'alerte change de toit! Naissance surprise! Nouveau bureau pour le policier municipal En bref
Ecoles Rythmes scolaires: retour à la semaine de 4 jours En scène!
Jeunesse 12-13  Des actions pour la jeunesse 4 L Trophy : l'aventure de Benjamin Repellin et Julien Roche Les enfants des TAP ont découvert des « bêtes » dans le Fussain
Environnement
Culture 15 Une médiathèque à l'écoute du public
Associations16-17

Quoi de neuf du côté des associations ? Tape

Festivités .....18-19

Quand l'école de musique rencontre la musique

Le 10<sup>e</sup> Festival européen de chœurs d'hommes

Le 20e anniversaire du jumelage avec Roncone

Agenda .....20

Les 80 ans de la Noix de Grenoble

Nouvelles sections au club de plongée

Nouvelle équipe et nouveau programme

dans I'MIL, L & G Quartet

pour les fêtes votives

La fête de la musique

. Les ailes de la vie

des Balkans...

# **Annuaire** santé

#### **PHARMACIE**

Pharmacie FRAISSE 518 Grande Rue **38160 CHATTE** Tél: 04.76.38.47.50

#### KINÉSI-**THÉRAPEUTES**

ARNAUD Josselin **ESCOFFIER Laurent MODENA Julie PENET Julie** 214 place du Champ de Mars 38160 CHATTE Tél: 04.76.38.24.79

#### **PÉDICURE PODOLOGUE**

**HUMBLOT Emmanuele** 650 bis ZI La Gloriette Tél: 04.76.38.64.72

#### Commune de CHATTE

#### **PSYCHOLOGUE**

**DANIEL Pascale** 1745 chemin des Ports 38160 CHATTE

Tél: 06.72.95.79.83

#### SAGE-FEMME

**PICARD-COZ Victoire** Résidence La Forge 49 place de la Bascule 38160 CHATTE Tél: 04.57.33.44.57 victoire-picardcoz-sagefemme.fr

#### **ORTHOPHONISTE**

**BEZIAU Céline** 

46 pl. du Champ de Mars 38160 CHATTE Tél: 06.78.46.56.03

#### MÉDEDIN **OSTÉOPATHE**

**GENSTY Dominique** 25 rue de l'Eglise **38160 CHATTE** Tél: 04.76.38.43.14

#### **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

**FACQ Thierry** 25 rue de l'Eglise 38160 CHATTE Tél: 04.76.38 51.22

### À partir de septembre :

**LOPEZ Patricia** Résidence La Forge 49 place de la Bascule **38160 CHATTE** Tél: 04.76.38.46.51

#### **INFIRMIERS**

Centre de soins infirmiers **SIRCO** 

Résidence La Forge 49 place de la Bascule 38160 CHATTE Tél: 04.76.38.26.35

**DUMARCHE Valérie** PELERIN Isabelle 21 route de Saint-Antoine **38160 CHATTE** Tél: 04.76.64.09.59

# **Etat-civil**

#### **NAISSANCES**

> BÉAL Chloé née le 01 mars 2018 à Voiron, fille de Patrick BÉAL et de Shiho **ONOBAYASHI** 

> PORNIN Maxence né le 21 mars 2018 à Romans sur Isère, fils de Sébastien PORNIN et d'Angélique MARTIN

> CUZIN Noah né le 06 mai 2018 à Romans sur Isère, fils de Sylvain CUZIN et de Fanny **PALISSE** 

DÉCÈS

> BOURGUIGNON Henri le 28 janvier 2018 - 83 ans

> BERTHUIN veuve BULLIOD Henriette le 10 février 2018 - 86 ANS

> MONNET Henri le 10 mars 2018 -97 ans

> ROHART Didier le 29 mars 2018 -59 ans

> REYNAUD André le 31 mars 2018 -87 ans

> BERTHELIER veuve MICHEL Simone le 05 avril 2018 - 97 ans

> GAUTHIER Alice le 12 avril 2018 -98 ans

> PEFFERKORN Claude le 25 avril 2018 - 82 ans

> JOUBERT veuve BUISSON Simonne le 30 avril 2018 - 92 ans

> CHALVE épouse PINET Paulette -70 ans

> BRUN veuve CIBULA Andrée le 09 mai 2018 - 78 ans

### **MARIAGES**

> TATIN Marlow-Steven et SAEZ-LOPEZ Tiphanie le 26 mai 2018

> MUCEL Patrick et MERCIER-GORY Lydie le 26 mai 2018

> JANGOTCHIAN Dimitri et ROBIN Ludivine le 09 juin 2018



Chèr(e)s Chattois(e)s,

Comme en témoigne votre nouveau numéro du Chatte Magazine, les sujets d'actualité dans notre commune sont nombreux.

Au printemps dernier, comme chaque année, le Conseil Municipal a adopté le budget qui permet de définir les équilibres financiers et les investissements à venir. Grâce à notre gestion rigoureuse et notre pragmatisme, les finances locales sont saines et la municipalité peut donc poursuivre les projets d'envergure pour développer notre village et préparer l'avenir.

Ainsi, comme vous avez pu le constater, le chantier de la maison des associations a été lancé il y a quelques jours sur la place du Champ de Mars. D'autres importants travaux de voirie suivront durant l'été, pour assurer la sécurité et un cadre de vie agréable aux Chattoises et aux Chattois.

L'équipe municipale a également à cœur de maintenir des services de proximité sur le territoire, dans un contexte de zones rurales. A travers les documents joints à votre magazine, la municipalité a souhaité d'une part, vous alerter sur l'avenir de notre bureau de Poste et dans ce contexte, vous interroger pour connaître le service postal qui répondrait le mieux à vos attentes.

D'autre part, nous vous présentons les nouvelles modalités de circulation du TIC, un service intercommunal auquel la commune a souhaité s'associer pour permettre une meilleure offre de mobilité sur notre territoire.

Dans ce numéro de votre bulletin municipal, nous nous intéressons également à la Noix de Grenoble, qui vient de fêter ses 80 ans. Comme vous le savez, ce produit phare de notre région est connu dans le monde entier pour sa grande qualité nulle part égalée.

Grâce à tous les professionnels du secteur, ce petit fruit sec est l'un des véritables fleurons de notre économie locale qui, depuis des siècles, a permis à toute une filière de se développer.

A présent, la saison estivale a démarrée et avec elle les traditionnelles festivités. Fin juillet, nous aurons l'occasion de nous retrouver pour la fête votive, bien connues dans la région notamment pour son célèbre feu d'artifice. Cette année, c'est une nouvelle équipe qui a pris les rênes du comité des fêtes et ils se sont investis pour vous proposer un programme d'animations renouvelé. Je les remercie et leur souhaite pleine réussite et que le public soit nombreux au rendez-vous!

Passez un bon été et profitez pleinement de ces moments de partage et de convivialité!

André ROUX - Maire de Chatte

- horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :** 9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

**Mercredi**: 9 h 00 - 11 h 30 **Samedi**: 8 h 30 - 11 h 00

**Permanence du Maire :** 1er et 3e samedi du mois :

9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

Service Urbanisme - CCAS Services techniques :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :** 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

**Vendredi**: 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication Crédits photos : Mairie de Chatte, F. GELAS.

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

# Le noyer, une opportunité pour une agriculture rentable

Sur les 25 000 hectares de vergers de noix en France, Rhône-Alpes en détient la moitié et le Périgord l'autre moitié. Le département de l'Isère possède 7 000 ha en A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) obtenue en 1938. la culture de la noix, surtout là où abondent le limon et l'argile. Sa rentabilité a permis aux nuciculteurs de s'équiper tant en bâtiments qu'en matériel et de vivre décemment de leur travail.



Chatte est la première commune du

département pour la production de

noix avec 500 ha en A.O.C. sur un

total de 600 ha. La noix de Grenoble

dispose même du label A.O.P. (Appellation d'Origine Protégée) comme on

peut le voir sur des panneaux placés

en différentes parcelles de la com-

mune. Ils rappellent les trois variétés

sélectionnées : franquette, mayette,

### Des structures installées à Chatte au quartier de La Colombière (route de Saint-Marcellin)

Le C.I.N.G. (Centre Interprofessionnel de la Noix de Grenoble) avec son conseil d'administration constitué de producteurs et de négociants.

Il a deux missions:

- la défense du produit et de l'appellation
- sa promotion (campagnes publicitaires et participation à divers salons en Europe)

SICANOIX, société de producteurs, a rejoint depuis peu les locaux de la Maison de la Noix.

La SENURA, composée de techniciens de la chambre d'agriculture, conduit des expérimentations sur diverses parcelles réservées.

#### L'empreinte sur le paysage

parisienne.

D'immenses vergers donnent l'aspect d'une mer d'arbres. Véritable forêt souvent sans aucune autre culture, le paysage a été modifié pour des raisons économiques.

Chatte dispose d'un bon terroir pour

#### **Problèmes**

Comme toute monoculture, celle du noyer peut présenter des risques.

La cohabitation entre agriculteurs et riverains est souvent difficile. Les plans d'occupation des sols n'ont peut-être pas assez pris en compte les difficultés générées par la proxi-





mité des cultures. Les traitements sont mal acceptés par les riverains. Pourtant ce sont majoritairement des produits naturels qui sont utilisés.

Grâce aux travaux de la Senura, de nouvelles techniques voient le jour ; en voici un exemple :

Dans la lutte contre le carpocapse (ver de la noix et de la pomme), treize agriculteurs de notre commune, sur une superficie de 95 ha de vergers situés entre le C.D.27, le chemin des Bouveyroux, et celui du Girard, expérimentent sur cet îlot, une nouvelle technique : des diffuseurs de phéromones « checkmate puffer » sont accrochés dans le tiers supérieur des arbres, pour empêcher l'accouplement des papillons mâles et femelles; cette méthode est agréée en agriculture biologique.



Diffuseur « checkmate puffer »

Nous pouvons parler aussi de la mouche du brou, qui peut être combattue avec le piège massif. Il se met peu à peu en place. Mais son coût à ce jour, est prohibitif.

La nuciculture est une activité à part entière qui génère des emplois multiples, en amont et en aval. Son chiffre d'affaires la place dans les premiers rangs de l'économie chattoise. On estime que chaque nuciculteur induit environ 7 emplois sur le territoire.

# Travaux programmés ou en cours

Les travaux programmés pour 2018, annoncés dans le précédent « Chatte Magazine » seront réalisés conformément aux prévisions.

# La réfection des voiries et chemins communaux

C'est l'entreprise Cheval qui a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres pour le programme triennal de ces travaux à réaliser sur la commune (2018-2021). Le marché a été signé pour un montant de 264 939 € HT.

Les réfections prioritaires en 2018 concerneront la route de Bertiquière. Par temps de pluie l'eau qui s'accumule en bas de la descente constitue un vrai danger pour les usagers. Le profil sera corrigé pour une meilleure évacuation et les enrobés seront repris.



# Aménagement de la Grande Rue à la sortie Est du village (de la rue du vieux Château au rond-point de la pharmacie)

Il s'agit d'un chantier qui s'inscrit dans le programme d'aménagement et de sécurité de la circulation dans le centre bourg. Les acteurs et financeurs impliqués dans cette opération sont multiples (voir le précédent « Chatte magazine »).

Le marché a été signé pour un montant total de 179 903 € HT.

Ce sont les entreprises groupées Toutenvert, Chambard et Giraud Marchand qui, après appel d'offres, ont été retenues. Elles se répartiront les tâches selon leurs compétences respectives.

La commune règlera les factures mais en sollicitera le remboursement total ou partiel auprès des acteurs qui doivent en assumer la charge, à savoir :

Travaux d'aménagement de la voirie : 87 803 € totalement financés par la mairie

Reprise des réseaux d'adduction d'eau potable : 50 242 € remboursés

par le Communauté de communes car la compétence a été transférée au 1er janvier 2018.

Enrobés : 41 858 € dont 21891 € payés par le département en charge de la RD 68.

Les travaux prévus d'août à octobre

affecteront la circulation dans le centre du village mais les déviations par la rue Pré Jean Gour devraient y remédier. Les élus comptent sur la compréhension des usagers et des riverains.



# Aménagement de la sortie Sud-Ouest du village

Ce programme est inclus dans le marché signé avec l'entreprise Cheval. Il concerne les cheminements le long de la route de Saint Bonnet de Chavagne, d'abord à droite, depuis le garage Citroën jusqu'à la Barme puis, à gauche, du « point propre » jusqu'au carrefour des Chirouzes. Il s'agit de réaliser des trottoirs en

trottoir large d'un mètre cinquante environ sera exclusivement réservé au cheminement. La deuxième partie, beaucoup plus large, pourrait permettre ultérieurement des aménagements.

Les travaux qui débuteront en août devraient s'échelonner sur deux mois.



### Le monument aux morts

Trois fois par an, il rassemble les Chattois qui viennent rendre hommage à leurs soldats morts pour la France.

Le monument aux mort, construit en 1921 avait besoin d'un toilettage. La grille qui l'entoure s'était érodée, les pierres s'étaient ternies et les noms gravés devenaient peu à peu illisibles. C'est pourquoi les élus ont décidé une restauration de l'édifice d'autant plus que, ce 11 novembre

2018, on célèbrera le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Les pierres ont été nettoyées par projection de sable tout comme les grilles qui ont ensuite été recouvertes, à chaud, d'une peinture époxy résistante aux intempéries. Il a fallu également changer deux pierres d'angle qui s'étaient fendues. Les noms des soldats gravés sur les plaques de marbre seront prochainement repeints en blanc.

Le coût de cette remise en état s'élève à 13 790 € HT mais le Département prendra à sa charge 50% du montant de la facture, par le versement d'une subvention. Une manière pour lui d'encourager les communes à se mobiliser pour marquer le centenaire de la fin de la guerre de 14-18.





#### **SECURITE**

# Circulation sur les voies communales

Les signalements de vitesses excessives sur les voies communales sont toujours très nombreux en mairie. Chacun (ou presque) voudrait un ralentisseur devant chez soi. Ce n'est vraiment pas possible!

On rappelle aux usagers que les ralentisseurs ne sont autorisés qu'à l'intérieur des agglomérations. Les installations de ralentisseurs sur les voies communales sont soumises à l'autorisation de la commission départementale de sécurité. En cas d'accident, sans cette autorisation, la responsabilité de la mairie serait engagée.

Il faut savoir que les ralentisseurs sont sources de nuisances sonores pour les riverains. C'est ainsi que de nombreux usagers qui avaient sollicité la pause de ralentisseurs dans leur secteur en ont assez rapidement demandé le retrait.

Souvent l'excès de vitesse relève plus d'un ressenti que d'une réalité (les relevés du radar pédagogique en témoignent).

Néanmoins, pour répondre aux demandes et parce que la sécurité de tous est primordiale, la mairie réactivera les contrôles en organisant une rotation du radar pédagogique sur les voies les plus sensibles.

Enfin, est-il nécessaire de le rappeler, la solution au problème de vitesse excessive relève du sens civique et du respect des règles par chacun pour le confort de tous.

# Le Palais Fermier a déjà 10 ans et cela se fête

En 2007, deux jeunes agriculteurs décident de créer un magasin de producteurs sur le secteur Chatte-Saint-Marcellin.

L'idée fait son chemin, et après réflexion puis l'arrivée de trois autres producteurs, le projet se concrétise.

Avec l'aide de la chambre d'agriculture, ils lancent une solide étude de marché, effectuent une formation spécifique et recherchent un emplacement adéquat.

Après avoir visité plusieurs terrains ils arrêtent leur choix sur la zone de la Gloriette lieu-dit « Bourde et Paillet » leur adresse actuelle. Avec un lourd investissement financier et après une année de préparation ils ouvrent leur commerce en février 2008. Et c'est parti pour un « Palais Fermier »...

Ils sont dès lors cinq associés, tous producteurs, et deux salariées. Ils ouvrent leur boutique quatre jours par semaine,

du mercredi au same-

di pour vendre leurs productions : viande, volaille, fruits, légumes, fromages et autres.

Elevés ou cultivés dans le respect du cycle naturel de croissance, au rythme des saisons, sans ajout de produits activateurs, en respectant l'environnement, le bien-être des animaux, leurs produits ne sont certes pas tous « bio » mais présentent toutes les qualités des produits issus d'une agriculture raisonnée, locale et saine.

Rien d'étonnant donc à ce que dès la première année d'ouverture le succès

MAGASIN DE PRADICTERIES

soit au rendez-vous, et avec le doublement du résultat prévu!

Aujourd'hui ils sont neuf associés qui font tout leur possible pour rester dans une dynamique commerciale forte afin de donner à leurs clients le maximum de satisfaction : nouvel agencement du magasin, dégustation des nouveaux produits, animations, plats chauds une fois par mois et peut-être un jour supplémentaire d'ouverture.

Toutes ces évolutions accompagnées d'un accueil toujours très agréable expliquent le vif succès de ce commerce qui répond pleinement aux attentes actuelles de consommateurs.

# Une nouvelle entreprise : Grittix Design

Etienne D'amore, jeune chattois de 24 ans, s'est lancé dans l'entreprenariat et propose depuis deux mois ses services en tant que graphiste indépendant.

Titulaire d'un Bac pro commerce, il a décidé de quitter le milieu de la vente pour travailler dans un secteur qui le passionne depuis longtemps : le graphisme. Autodidacte, il a appris seul à manipuler les logiciels professionnels et a commencé par

réaliser des « flyers » et cartes de visite pour son entourage.

Soutenu par sa famille, Etienne crée « Grittix Design » et propose aujourd'hui à ses clients la création d'affiches, de logos...

Vous pouvez le contacter au 06.40.12.70.90 ou par mail : grittix.design@gmail.com
Pour retrouver ses créations sur Internet : behance.net/grittixdesign





# Reprise du marché le dimanche matin

Depuis la mi-juin, les producteurs de la boite à essai vous attendent le dimanche matin à partir de 9h00 sur la place du Champ de Mars. Ils vous proposent des légumes de saison (tomates, haricots, concombres et bien d'autres encore) issus de l'agriculture biologique, ainsi que de la confiture de la Ferme du Spicorne de St-Romans.

Cette saison, ils proposent des paniers à la commande qui sont livrés le vendredi soir à 18h00 sur le Champ de Mars à Chatte. Pour tous renseignements ou une commande, il faut venir les voir soit le vendredi soir ou le dimanche matin. Exceptionnellement, ils ne seront pas là ce dimanche 8 juillet.

# Le 26 mars dernier au conseil municipal : un vote à l'unanimité du budget communal

Le cadre de vie, avec des infrastructures nouvelles ou rénovées, est un élément primordial du « vivre ensemble ». C'est pourquoi la politique municipale est résolument tournée vers l'investissement afin d'assurer un développement pérenne de notre ville et de permettre à chacun de nos concitoyens ou de nos visiteurs de profiter d'une excellente qualité de vie.

Parmi les projets prioritaires citons :

- La future maison des associations dont la première tranche des travaux (600 000 € pour un coût total d'1 200 000 € HT), débute cet été.
- L'aménagement d'une nouvelle aire de loisirs au jardin du Chêne sans

impact sur le budget de la commune, car ce projet bénéficie de subventions du Conseil Départemental et de la Région, le reste à charge étant financé par les loyers du futur exploitant,

- Les travaux de voirie d'un montant de 500 000 € vont permettre de continuer l'aménagement de la Grande Rue et des entrées du village (côté route de St Bonnet de Chavagne),
- L'entretien des bâtiments communaux et scolaires avec notamment l'ouverture d'une classe et l'équipement d'une nouvelle classe en tableau numérique interactif. La cantine scolaire fera également l'objet d'une mise aux normes.

Signalons en outre que la politique d'investissement, instaurée de longue date désormais, engage également la ville dans sa responsabilité sociale et environnementale. A titre d'exemple, tout récemment, la commune a procédé à l'acquisition d'un autre véhicule électrique en remplacement d'un matériel usé.

Le rayonnement d'une commune se mesure également par le dynamisme de son tissu associatif dans les domaines sociaux, culturels et sportifs. A ce titre, aux associations et aux bénévoles qui s'y impliquent, la commune de Chatte acte son soutien par l'attribution d'un budget de 113 000 € de subventions.

L'ensemble des projets est financé sans augmentation des taux d'imposition. De même la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet le versement de plus d'un million d'euros à la section d'investissement.

#### **FONCTIONNEMENT 2018**

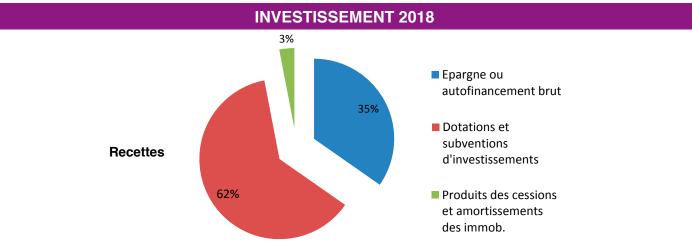
DEPENSES	RECETTES		
Achats de biens et services	612 800 €	Produits des services	73 200 €
Charges de personnel	1 028 535 €	Impôts et taxes	2 410 081 €
Charges financières	59 000 €	Dotations, subventions et participations	218 462 €
Autres charges	372 523 €	Autres produits	92 280 €
		Excédent de fonctionnement reporté	525 582 €
Total des dépenses	2 072 858 €	Total des recettes	3 319 605 €
Virement à la section investissement	1 246 747 €		
Total général	3 319 605 €	Total général	3 319 605 €



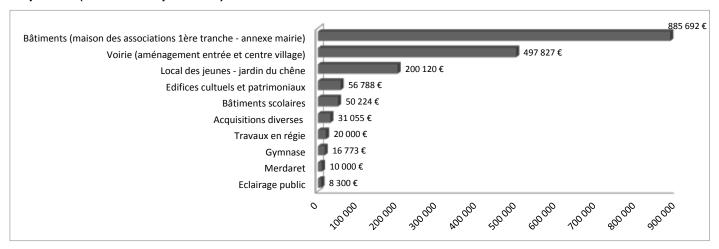
La Noyeraie

Depuis sa mise en place en 2017, la structure intercommunale prend de l'ampleur. C'est donc dans le cadre de la loi que la commune a procédé au transfert de compétences et donc des budgets annexes « Eau et assainissement » et « ZA la Noyeraie » au SMVIC (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté).

Pour rappel, en cas de problème technique ou de panne concernant l'eau, vous devez contacter le 04.76.36.94.01.



#### Dépenses (travaux - acquisitions)



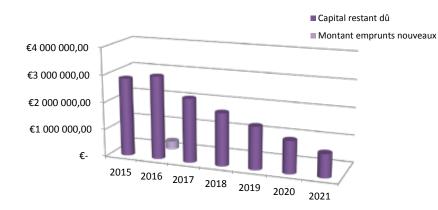




Le site de la maison des associations

# ENDETTEMENT MAÎTRISÉ DE LA COMMUNE AU 1er JANVIER DE CHAQUE ANNÉE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Capital restant dû	2 857 997,01 €	3 028 602,58 €	2 325 748,96 €	1 924 966,06 €	1 563 705,12 €	1 190 388,57 €	863 298,70 €
Montant emprunts nouveaux		300 000,00 €					





# Naissance surprise!

C'est une belle histoire qui se termine bien. La petite Héloïse, pressée de voir le jour, est née dans sa maison à Chatte le 22 mai dernier.

Alors que les pompiers arrivent au domicile des parents, tout s'accélère en quelques minutes. Plus le temps de partir pour la maternité! C'est avec l'aide de trois pompiers de la commune, Jean-Luc, Laurent et Chloé que la maman donne naissance à cette jolie petite fille de 3 kg 310 et 47 cm. Elles seront ensuite transférées toutes deux à l'hôpital pour des examens de contrôle. La maman ainsi que bébé se portent bien. Un soulagement pour nos pompiers volontaires et beaucoup d'émotion pour les parents, heureux d'accueillir leur deuxième enfant.

Une naissance à Chatte, un évènement rare, qui ne s'était pas produit depuis 54 ans !



# La sirène d'alerte change de toit!

Depuis le 30 mars dernier la sirène des pompiers a été déplacée. En effet, la construction de la maison des associations sur le Champ de Mars, en lieu et place des vieux entrepôts municipaux qui viennent d'être détruits, impose ce déplacement. Le toit de l'école Léa Blain supporte désormais cette sirène.

Si dans des ans plus anciens ce signal hurlant raisonnait pour avertir et rassembler nos pompiers lors d'un incendie, d'un accident ou autre événement malheureux, il ne se déclenche désormais que pour prévenir la population d'un risque majeur impliquant une évacuation des habitations vers les lieux de rassemblement prévus par le Plan Communal de Sauvegarde. Les pompiers, eux, étant aujourd'hui prévenus par radio téléphone.

Cependant, le premier vendredi de chaque mois, la sirène raisonnera sur la commune, vers 19 heures, afin de s'assurer de son parfait fonctionnement et d'annoncer la manœuvre des pompiers.



# Nouveau bureau pour le policier municipal

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le policier municipal de la commune, Jean-Philippe Linder, a déménagé au rez de chaussée de l'annexe de la mairie. Les missions du policier municipal sont nombreuses et variées et d'une manière générale, il assure sous l'autorité du Maire, des missions de prévention, de surveillance de l'ordre public, de sécurité et de salubrité publiques... Il assure toutes ces tâches par des patrouilles sur l'ensemble du territoire communal.

Concrètement, Il veille au respect des règles de stationnement et du code de la route. Il assure la sécurité quotidiennement aux abords des écoles ainsi qu'à l'occasion des manifestations publiques (vogue, rallye...). Il veille à la propreté du village, au respect du code de l'environnement et de la règlementation en matière de déjections canines, de décharges sauvages...

Il travaille en collaboration avec la Préfecture, la Gendarmerie et fait respecter les différents arrêtés municipaux ou préfectoraux.

Afin de mieux répondre aux attentes de la population, il assure une permanence tous les jours de 9h00 à



10h00 à l'annexe mairie. En-dehors de ces heures et en cas de problème sur la commune, il reste joignable par téléphone au 06.30.51.65.90. En cas d'absence, les habitants peuvent également se présenter à l'accueil de la mairie.

# En bref...

> Cimetière: Attention, la procédure de reprise de concessions non entretenues engagée par la mairie en 2015 arrive à son terme, en fin d'année. Si votre concession est concernée et que vous vous opposez à cette reprise, merci de vous manifester auprès de la mairie.

> CNI: Pour rappel, les cartes d'identité ne se font plus en mairie de Chatte. Veuillez contacter la mairie de St-Marcellin pour les démarches et la prise de rendez-vous. Attention, les délais sont longs.

# Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

#### Petit rappel historique

En 2008, le ministre de l'Education Nationale Xavier Darcos réduit de 27 à 24 heures la semaine scolaire des enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les cours du samedi matin sont supprimés. Les heures d'enseignement sont réparties en 4 journées de 6 heures les, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En 2013, une nouvelle loi dite « loi Peillon » modifie à nouveau l'organisation de la semaine scolaire. Si les 24 heures hebdomadaires sont maintenues, elles doivent être réparties en 4 journées et demie.

En parallèle la loi impose aux communes la mise en place de « Temps d'Activités Périscolaires » à raison de 3 heures par semaine.

En 2017, la nouvelle équipe gouvernementale ouvre aux dérogations la loi Peillon. Celle-ci reste la règle mais les maires peuvent, si les conseils d'écoles le souhaitent, solliciter auprès de la Direction Académique de l'Education Nationale (DASEN) le retour à la semaine de 4 jours. Ce qui suppose alors l'abandon des Temps d'activités Périscolaires (TAP).

#### Et dans nos écoles à Chatte ?

On s'est adapté aux lois et dérogations successives...

En 2014, une première dérogation a permis à la commune, via un Projet Educatif De Territoire, d'organiser les activités périscolaires en une seule demi-journée (les jeudis après-midi). En juin 2017, les enseignants et les parents d'élèves réunis en conseil d'école ont exprimé leur souhait de revenir immédiatement à la semaine de 4 jours.

Le maire et les élus ont souhaité que l'année scolaire 2017-2018 soit mise à profit pour engager la réflexion et interroger les familles.

Une enquête a montré une préférence des parents pour le retour à la semaine de quatre jours. Les avis des élus au conseil municipal étaient partagés mais majoritairement en faveur de la semaine de quatre jours. Les 2 conseils d'écoles (maternelle et élémentaire) réunis le 16 janvier 2018 se sont prononcés dans le même sens.

En conséquence le maire a déposé

auprès de la DASEN une demande de dérogation pour qu'à la rentrée scolaire 2018 les écoles de Chatte puissent fonctionner sur quatre jours. Un courrier des services académiques en date du 27 avril 2018 a signifié au maire que la demande avait

A la prochaine rentrée scolaire les 24 heures d'enseignement hebdomadaires seront réparties en quatre journées de 6 heures. Les TAP sont supprimés.

été acceptée.

Les horaires scolaires seront les suivants pour les deux écoles : Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-11h45 / 13h30-16h15



L'Education Nationale nous a informés le 21 juin qu'un poste d'enseignant a été attribué à l'école élémentaire Léa Blain, en vue de l'éventuelle ouverture d'une classe (bâtiment Jean de La Fontaine) à la rentrée 2018 ; cela afin de tenir compte de la hausse des effectifs scolaires.

# En scène!

Avec l'aide de leurs enseignants, de l'artiste Freddy Zucchet et d'Universe Club, les élèves des écoles Jean de La Fontaine et Léa Blain ont présenté un spectacle de grande qualité sur la scène de l'espace Vincendon Dumoulin le 6 avril dernier devant un public conquis.

C'était l'aboutissement d'un travail préparé depuis le mois de septembre, dans lequel les enfants se sont impliqués avec motivation pendant six semaines. Avec la réalisation de ce projet artistique et culturel, soutenu financièrement par la municipalité, les élèves ont pu se familiariser avec les arts du spectacle, qu'il s'agisse du chant, de la musique, mais aussi de la mise en scène et des aspects techniques.

Cette représentation unique était l'occasion pour tous de présenter un travail qui a beaucoup apporté aux écoliers.



# Des actions pour la jeunesse

### Séjour de vacances

Cela fait maintenant 15 ans que sous l'autorité de son animateur Gérald Poulat, le service jeunesse de la commune de Chatte organise pour les adolescents de 13 à 15 ans des séjours de vacances. Depuis 15 ans, ce ne sont pas moins de 352 jeunes qui ont pu profiter de ce type de projet.

Chaque séjour est différent en fonction des destinations mais aussi du groupe, et c'est, pour l'animateur chaque année, un nouveau challenge. Ces projets jeunes trouvent tout leur intérêt dans les valeurs qu'ils veulent transmettre; respect, entraide, cohésion, travail, politesse, gestion d'un budget et vie en collectivité.

Quelle que soit la destination finale, l'organisation est plus ou moins la même chaque année de septembre à juillet; En septembre, un groupe de 20 à 25 adolescents de Chatte et des communes voisines est constitué. Tout au long de l'année scolaire, les jeunes se retrouvent environ 2 fois par mois afin de prendre ensemble les décisions concernant la destination du séjour, le programme des activités, l'hébergement et la nourriture.



Ce sont eux qui démarchent par téléphone ou par mail les différents interlocuteurs. Vient ensuite le moment de réfléchir à l'organisation des opérations de financement du projet. Pour cela, plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année, une tombola avec pour mission aux jeunes de rechercher des lots et de solliciter les participations, l'organisation d'un tournoi de football en février et la vente de carte de vœux.

Pour finir, pendant la deuxième semaine des vacances de printemps, les adolescents s'impliquent dans des chantiers auprès des différentes communes partenaires (St-Lattier, St-Antoine l'Abbaye, St-Hilaire du Rosier, St-Bonnet de Chavagne et Chatte). Ils participent à l'entretien courant des espaces publics en nettoyant les abords des routes, en peignant les tables ou bancs publics ou encore en se chargeant de bien d'autres petits travaux à leur portée.

Cette saison, ce sont 34 jeunes, 4

animateurs et 1 bénévole qui ont pris la direction de Brettheim du 1<sup>er</sup> au 13 juillet. Ce séjour chez nos amis allemands est cyclique depuis 2003. Il permet à nos jeunes de découvrir cette belle région en même temps qu'il renforce les liens du jumelage qui lient nos deux communes.

### **Animation jeunes**

Pour la seconde année, un programme d'activités à la journée ou en courts séjours est proposé du 18 juillet au 27 juillet aux adolescents de 12 à 16 ans. « Animation Jeunesse Chattoise » est ouverte à tous et permet de découvrir des activités dans une ambiance de détente et de cohésion. Cette année, sont prévus : Wake-Board, aviron/kayak, randonnée des hauts plateaux avec nuitée en refuge, biathlon, paint-ball, cross training, piscine, sport en fauteuil. Il n'y a que 14 places alors pour réserver il faut aller sur le blog ou par téléphone (04.76.64.96.12 / 06.85.19.46.71).



# 4 L Trophy : l'aventure de Benjamin Repellin et Julien Roche

Amateurs de nouvelles sensations, Benjamin Repellin, jeune chattois de 22 ans et son ami Julien Roche se sont lancés un défi ; participer au 4 L Trophy, un raid humanitaire de 6 000 km de Chatte à Marrakech.

Avec ses 1 500 équipages au départ de Biarritz, ce 4 L Trophy (du nom des véhicules qui concourent) est à la fois une épreuve sportive et une action humanitaire. C'est une course d'orientation tout au long de laquelle les participants distribuent des fournitures scolaires et du matériel de sport.

Avant le départ, il aura fallu 6 mois de préparation mécanique et l'aménagement intérieur de la voiture, une

Renault 4L berline de 1981 chargée de transporter ravitaillement et aide humanitaire.

Pendant la course, trois imprévus sont venus perturber le périple des aventuriers : échappement dessoudé, carburateur bouché et vis platinées déréglées. Les réparations n'ont pas posé trop de difficultés grâce aux connaissances mécaniques acquises et à la solidarité des concurrents.

Alors qu'ils ne pensaient pas y arriver, les garçons ont atteint Marrakech. Ils auront beaucoup appris, sur eux-mêmes d'abord : se retrouver seul dans de grandes étendues, passer par des oueds ainsi que des bacs à sable (étendue de sable mou) avec une si vieille voiture étaient incroyable. Cette déconnection avec le monde occidental, la confrontation avec des environnements hostiles, la découverte d'autres milieux sont des leçons de vie qui apprennent à relativiser les petits tracas et mesurer les véritables problèmes.

Pour Benjamin : « Je dirai que ce que j'ai préféré dans cette aventure, c'est



Gilbert Marchand, représentant la commune de Chatte, remettant à Benjamin Repellin des fournitures sportives.

de conduire une voiture bien plus vieille que moi sur des routes et des pistes dans le désert marocain. J'ai même réussi à faire des patinettes (petits skis) sur une des dunes à côté du bivouac à Merzouga. C'était drôle à faire ainsi qu'à voir. »

Pour Julien: « Les paysages étaient vraiment fantastiques, le désert, l'Atlas. Ces images ne sortiront jamais de ma tête. Étant photographe amateur, j'ai pu prendre de très jolies photos notamment un splendide couché de soleil sur les dunes. Je retiendrai également les bivouacs en plein désert dans les villages de Boulajoul et de Merzouga. »

# Des bêtes gardiennes du Fussain

# Les enfants des TAP ont découvert des « bêtes » dans le Fussain. Ces bêtes sont-elles dangereuses ?



« Nous, les enfants des classes CP CE1, sommes partis explorer le Fussain pendant les

TAP. Nous avons trouvé des portesbois et des Gammares. Ce sont des insectes que nous avons pêchés avec des épuisettes avant de les relâcher.

L'eau c'est la vie, c'est aussi une force. Nous avons fabriqué des petits moulins que nous avons faits tourner grâce au mouvement de l'eau.

Nous avons découvert en interview les conditions de vie des enfants dans les années cinquante quand il n'y avait pas d'eau au robinet, pas de toilettes, pas de douche, pas d'égout, pas de voiture individuelle. A côté de l'école Léa Blain, il y avait un tramway.

En cinquante ans, que de transformations à Chatte comme ailleurs en France. Nous nous trouvons plus heureux maintenant.

Nous remercions madame Maryse Bazzoli, élue au conseil municipal, mesdames Marie-Thérèse Favet et Yvonne Duc, monsieur et madame René Pèlerin, madame Fréderique Gélas, correspondante pour le Dauphiné, le service communication de la mairie de Chatte, pour avoir accordé un moment de leur temps précieux à nous, les enfants de l'école. »

Ce temps d'échange des expériences de vie entre les générations a été source de richesse et d'étonnement des deux côtés de l'échelle des âges.

Texte rédigé par les enfants de CP CE1 dans le cadre des TAP







# Jardiner autrement

Suite à une enquête réalisée auprès de jardiniers amateurs du territoire l'été dernier, les 6, 12 et 13 mars ont eu lieu à Chatte, Saint-Just

de Claix et Saint-Gervais les soirées « jardiner autrement », initiées par le service rivières de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Christophe Darpheuil a rendu compte de cette enquête conduite par des membres de l'association Naturama auprès de 108 personnes sur les six communes de l'échantillon : Chatte, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Gervais, Vatilieu, Saint-Romans et Saint-Just-de-Claix.

Pour beaucoup le jardinage est une activité de loisirs avec une prédominance pour le jardin potager. Le bilan de l'enquête a donné lieu à l'édition d'un guide pratique « jardiner autrement » qui regroupe les trucs et astuces des jardiniers amateurs, ainsi que des conseils pour des méthodes alternatives aux pesticides (interdits aux particuliers en 2019) et pour mieux gérer la ressource en eau.

Après l'état des lieux, la « master classe » de Pascal Aspe membre de « terre vivante » a abordé la pratique du jardin écologique.

Pour Pascal Aspe « il n'y a pas de recette magique, mais plein d'astuces et de techniques. Le jardin est un écosystème qui se régule peu à peu. Patience! ».

Un préalable à respecter : connaître la composition de la terre de son jardin. Chaque sol est différent, et on doit y adapter ses pratiques. Second principe : comment préserver l'équilibre de la biodiversité de son jardin, pour que les plantes complices

et les différents auxiliaires allient leurs forces pour s'opposer aux ravageurs? Après l'intervention des experts, le pingpong des questions réponses autour des bonnes pratiques de chacun « pour prévenir plutôt que guérir »; rotation des cultures, gestion de l'eau et moyens de lutte contre les ravageurs.

Des interventions de passionnés qui ont captivé les participants à ces soirées, replacé l'observation et le respect de l'environnement au centre des attentions et donné à beaucoup l'envie de se pencher attentivement sur leur petit lopin de terre.

L'action « jardiner autrement » fait partie des actions de sensibilisation des différents usagers de l'eau (scolaires, professionnels, particuliers...) inscrites au contrat de rivières intercommunal. Elle bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



# Lutter contre l'ambroisie, l'affaire de tous !

Le retour des beaux jours d'été réjouit tout le monde et c'est bien compréhensible... vacances, soleil, chaleur, tout est là pour que l'on profite de la nature jusqu'à ce qu'une petite plante vienne pour beaucoup d'entre nous gâcher la fête! L'AMBROISIE!

Elle pointe son nez dès le mois de mai et commence à prendre de l'ampleur courant juin pour s'épanouir pleinement en juillet août. C'est alors la catastrophe pour les allergiques à son pollen! Nous sommes de plus en plus nombreux à subir les méfaits de cette invasive qui pousse un peu partout: bords de routes, chantiers en cours, champs cultivés de maïs, tournesols, blés moissonnés etc...

Il est temps que chacun d'entre nous, même les non allergiques, prenne conscience de ce « fléau » qui touche de plus en plus de personnes et coûte très cher à l'assurance maladie : (plusieurs millions d'euros juste en région Auvergne Rhône Alpes, l'une des plus touchées.)

Il est donc grand temps de réagir! Collectivités, élus, entreprises, agriculteurs, particuliers... tous, devons nous sensibiliser à cette question pour essayer d'enrayer ce mal.

Dans chaque commune, on peut interpeller le délégué chargé du problème « ambroisie » pour qu'il demande aux propriétaires la destruction de cette plante, là où elle pousse en abondance.



Détruire l'ambroisie est désormais un acte civique ! Il faut simplement savoir que seul son arrachage est efficace pour éviter sa « repousse » l'année suivante. Cette opération est à réaliser le plus tôt possible dans la saison, avant la floraison.

Dans notre commune, c'est le policier municipal qui est chargé de ce problème et qui peut se rendre au domicile des personnes négligeant l'invasion de cette plante pour leurs demander sa destruction; destruction par ailleurs imposée par un arrêté préfectoral.

# Frelon asiatique et recherche de nids

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la vie des abeilles.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à le signaler en utilisant aux adresses et numéros suivants :

GDS 38: 09.74.50.85.85 info@gds38.asso.fr

FREDON 38: 04.74.86.40.68 catherine.prave@fredon38.fr



### **LOGEMENT**

# Habiter Mieux : un programme qui s'étoffe

A partir de 2018 et dans le cadre de nouveaux objectifs, l'Agence Nationale de l'Habitat étoffe son programme « Habiter Mieux » avec une aide financière supplémentaire pour les propriétaires occupants modestes.



Cette aide de 7 000 € à 10 000 €, peut s'accompagner des conseils d'un opérateur spécialisé. Le propriétaire occupant porte son choix sur l'un des trois travaux identifiés comme les plus efficaces en matière de rénovation énergétique :

- Le changement d'une chaudière ou du mode de chauffage ;
- · L'isolation de combles aménagés ou aménageables ;
- · Ou l'isolation des murs

Une seule obligation : ces travaux doivent être réalisés par une entreprise Reconnue garant de l'environnement (RGE). Infos au 04.56.59.45.00 ou à ddt-slc-lpa@isere.gouv.fr

# culture

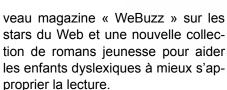
# Une médiathèque à l'écoute du public

Toujours proche de ses usagers, et pour répondre à leurs demandes, la médiathèque a proposé deux nouvelles activités demandées par ses utilisateurs :

- le club lecture qui, un mardi par mois, réunit dans une ambiance conviviale des lecteurs passionnés et passionnants.
- en plus des ateliers numériques, des après-midi partage pour échanger autour des savoir-faire de chacun. Les familles ont ainsi pu profiter d'ateliers scoubidou, papier crépon, feutrine ou couture. Ces moments intergénérationnels font le bonheur des enfants qui n'ont pas forcément d'activité le mercredi après-midi. Dans un esprit participatif, le goûter est partagé.

Dans les nouveautés à venir : un nou-









# Quoi de neuf du côté des associations?

La commune de Chatte a la chance de bénéficier d'un tissu associatif dense et aujourd'hui encore, deux nouvelles associations sont venues agrandir la famille.

### Tape dans I'MIL

C'est avant tout une histoire d'amitié entre quatre jeunes gens, qui vivent au rythme de la musique et qui ont décidé de faire partager leur passion au plus grand nombre.

Du haut de leurs 20 ans, Laura, Fanny, Chloé et David ont décidé de se lancer il y a environ un an, en créant l'association « Tape dans l'MIL », et ainsi s'appuyer sur une structure pour pouvoir organiser des concerts et festivals ce qui, à leur goût, manquent un peu dans la région. Depuis, ils ont été rejoints par Edith, la maman de David, qui a décidé de les soutenir dans cette aventure.

Afin de financer leurs projets, ils montent des opérations pour récolter des fonds : ainsi un vide-grenier en février dernier qui les a aidés à proposer une soirée reggae à Vincen-



don Dumoulin au début du mois d'avril. Une première à succès avec quelques 201 entrées.

Aujourd'hui, ils travaillent sur de nouveaux projets.

Pour suivre leur actualité : https://www.facebook.com/pizotdavid/Pour les contacter : assotapedanslmil@gmail.com 06.49.62.57.22

### L & G Quartet

Autre histoire d'amitié... autour de la musique. Depuis quelques mois, Camilla Garcia, Bérangère Dorly, Nathalie Vivier-Michel et Régis Ageron ont formé L & G Quartet (L pour ladies et G pour Gentleman).

Tout a commencé par le plaisir de jouer ensemble pour ces quatre saxophonistes, amis depuis plusieurs années. Camille et Bérangère se sont connus à l'école de musique de Chatte, Nathalie et Régis eux, à l'école de musique de Vinay.

En 2017, les représentations étant plus nombreuses, le quatuor décide de se structurer en association. A leur actif : plusieurs dîners-spectacles, des premières parties d'harmonies, des participations à la Fête de la Musique, à la Biennale de Nord en Sud...

La variété de leur répertoire, clas-

sique, jazz, variétés françaises et internationales, les conduit à se produire lors d'évènements très divers. Outre les concerts, ils animent également des inaugurations, des mariages et des anniversaires.

Si vous souhaitez les contacter, vous pouvez leur écrire à :

I-and-g.quartet@outlook.fr



### Nouvelles sections au club de plongée

Le club de plongée CPSG38 basé à l'Olympide, propose des formations à la plongée sous-marine et à la nage avec palmes, les lundis et mercredis soir.

A partir du mois de septembre 2018, il élargit son offre avec l'ouverture d'une section de formation à l'apnée les lundis soirs de 19h30 à 21h. Attention, le nombre de places est limité!

Le CPSG ouvre également une section d'initiation à la plongée sous-marine pour les personnes en situation de handicap physique.

Plus d'informations sur www.cpsg38.fr ou cpsg38@gmail.com



# Nouvelle équipe et nouveau programme pour les fêtes votives

C'est un nouveau bureau qui a été élu cette année, à la tête du comité des fêtes.

L'équipe, soudée et dynamique est composée de : Sébastien Charmoillaux et Antoine Henry, coprésidents, Willy Duc Maugé, secrétaire, Claire Catoire, trésorière et Cyrielle Trouillet, responsable matériel.

Audrey Baudoin, Alain Ruel, Xavier Ros-Monteil, Jacques Lacroix, Béatrice Bazzoli, Phillippe Louet, Frédéric Lavorel, Julien Arnaud, David Pizot et Camille Thurel constituent le reste de l'équipe, en tant que membres actifs. S'y ajoutent quatre élus du Conseil Municipal qui représentent la commune au sein du comité des fêtes.



Tous sont très impliqués depuis plusieurs mois, dans l'organisation de la vogue édition 2018 avec plein de nouveautés et des animations qui devraient plaire aux petits comme aux grands.

# FÊTES VOTIVES 2018

#### Vendredi 20 juillet

17h30 : Boom des kids (Salle des fêtes Alexandre Collenot)

20h30: Show mode (devant la Forge)

22h00 : Concert gratuit avec « On s'serre les coudes » (devant la Forge)

### Samedi 21 juillet

13h00 : Challenge Denis Rognin - concours de pétanque (stade du Clos) 19h00 : Repas dansant « moules-frites » - thème : années 80 (stade du Clos)

#### **Dimanche 22 juillet**

7h00: Vide-grenier dans le centre du village

8h00 : Concours de pétanque « en tête à tête » (stade du Clos)
13h00 : Concours de pétanque « triplette mixte » (stade du Clos)
19h00 : Repas ravioles animé par l'orchestre Nostalgia (stade du Clos)
A partir de 22h00 : Bal populaire animé par Sun Music (stade du Clos)

22h30 : Feu d'artifice (stade du Clos)

#### Samedi et dimanche

Ball-Trap organisé par l'ACCA (route de Saint-Bonnet)

#### Lundi 23 juillet

13h30 : Concours de boules lyonnaises (Espace Vincendon Dumoulin)

# " Les ailes de la vie "

Cette association prend en charge, en collaboration avec l'animatrice des EHPAD (maison de retraite) de Chatte et de Saint-Marcellin, l'animation festive et culturelle de la vie de nos aînés.

Le siège de cette association loi 1901 est situé à l'hôpital de Saint-Marcellin et son bureau est composé seulement de deux personnes : la présidente M<sup>me</sup> Praz et une vice-présidente M<sup>me</sup> Eisenreich.

Toutes deux, avec l'aide de l'animatrice professionnelle, Florence Cruypenninck, organisent régulièrement, tous les deux mois environ, spectacles, conférences, projections... dans chacun des deux établissements.

La tâche est lourde et la venue de quelques nouveaux membres serait une aide précieuse pour cette petite équipe de deux bénévoles. Peut-être serons-nous heureux un jour de profiter des bienfaits de cette association ....?





# Quand l'école de musique rencontre la musique des Balkans...

Après plusieurs mois de travail, tous les élèves de l'école de musique sont montés sur scène pour présenter leur concert/spectacle créé en partenariat avec la médiathèque et le musicien professionnel Jean-Claude Chojcan, accompagné de plusieurs membres de son groupe « Papyros'n ».

Autour du conte russe « Vassilissa la grenouille » et devant un public conquis, les 86 élèves ont interprété avec brio des morceaux (appris par cœur) inspirés de la musique des Balkans.



### Le 20° anniversaire du jumelage avec Roncone

C'est lors du week-end de Pentecôte qu'élus et membres du comité de jumelage ont eu le plaisir d'accueillir leurs homologues italiens, pour célébrer le 20° anniversaire du jumelage entre Chatte et Roncone.

Au programme des festivités : une visite du Jardin des Fontaines Pétrifiantes, une balade avec le bateau à roue Royans/Vercors et des promenades dans Chatte...

Point d'orgue de cet anniversaire : la cérémonie officielle, pendant laquelle les maires André Roux et Franco Bazzoli ont signé le renouvellement de la charte du jumelage.







# Le 10° Festival européen de chœurs d'hommes

Près de 1 500 spectateurs se sont présentés aux trois concerts organisés à St-Marcellin, St-Antoine l'Abbaye et Chatte.

Grâce à l'implication d'Entresol, cette nouvelle édition a été une réussite, tant dans l'organisation que dans le choix des chœurs invités : « Cima Ucia » (Italie) était présent au double titre du festival et de l'anniversaire des vingt ans du jumelage de Chatte avec Roncone ; les « chanteurs montagnards d'Alfred Roland », venus de Bagnères de Bigorre ont fait découvrir au public les accents des alpages pyrénéens de la Bigorre ; le chœur « Voces Graves » de Madrid a livré des prestations époustouflantes ; enfin, « Polyfemna », chœur féminin de Bourg d'Oisans, était l'invité d'honneur de ce festival.

En clôture de l'évènement, un splendide feu d'artifices a été tiré du toit de la mairie.



### Les 80 ans de la Noix de Grenoble



C'est en présence de nombreuses personnalités, Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, Elodie Jacquier-Laforge, Députée, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Bernard Perazio, Robert Duranton et Laura Bonnefoy, conseillers départementaux, Frédéric De Azevedo, Président de S.M.V.I.C. et André Roux, que s'est déroulée la journée anniversaire de la création de l'appellation d'origine contrôlée Noix de Grenoble.

Les festivités ont été marquées par une table ronde sur les enjeux économiques et territoriaux de cette appellation, qui a réuni responsables politiques, représentants et experts de la filière, qui ont mené un débat profond devant une assistance de plus de 400 convives.

En effet, la Noix de Grenoble est depuis 80 ans le moteur du développement de la filière nucicole et de toute une région : l'appellation est une chance et une fierté partagée par l'ensemble des acteurs du territoire. Tous les intervenants ont pu échanger sur le contexte actuel, avec un marché mondial en forte demande et les attentes des consommateurs, mais aussi la façon de préparer l'avenir.



# La fête de la musique \_

La musique s'est invitée vendredi 22 juin dans le centre du village, pour célébrer cette fête populaire. Sous l'impulsion de la municipalité et avec la participation de plusieurs associations, artistes et commerçants locaux, différentes animations étaient proposées.

Après la prestation des élèves de l'école de musique au square des enfants en fin d'après-midi, le chœur d'hommes Entresol se produisait à l'église de Chatte.

La soirée s'est poursuivie devant la Résidence La Forge et place de la République avec les concerts de l'Harmonie, Croustif et plusieurs chanteurs et chanteuses de l'Atelier Même pas Cap.







# agenda

#### Mercredi 11 juillet 2018 VENTE DE LIVRES DÉCLASSÉS

A partir de 14h00- Médiathèque NOCTURNE JUSQU'À 21H SPÉCIALE DERNIÈRE ANIMATION DE L'ÉTÉ:

Venez déclamer un poème, partager une chanson, jouer un morceau de musique...

### Samedi 14 juillet 2018 SPECTACLE DE CIRQUE « LA FORMIDABLE FOURNÉE DU FIRQUE »

17h00 Place du Champ de Mars - Gratuit

# Du vendredi 20 juillet au lundi 23 juillet 2018 FÊTES VOTIVES

Nouvelles animations!
Un programme pour toute la famille!

### Mercredi 25 juillet 2018 KID'S STRUCTURES GONFLABLES

Jeux, structures aquatiques, toboggan...

de 13h30 à 17h30 au Gymnase Tarif: 5 € (à partir de 3 ans)

### Vendredi 03 août 2018 DON DU SANG

de 16h30 à 19h30 Salle Alexandre Collenot

#### Samedi 1er septembre 2018 FORUM DES ASSOCIATIONS

de 9h00 à 14h00 au GYMNASE Inscriptions aux activités, démonstrations, animations, jeux...

# Du samedi 1er au samedi 29 septembre 2018 EXPOSITION SUR CLÉMENT-ADRIEN VINCENDON

avec une soirée projection Médiathèque (aux horaires habituels d'ouverture)

**DUMOULIN** 

# Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018 TOURNOI DE FOOTBALL

Le 08/09 : U13 et le 09/09 : U11 9h00-17h30 - Stade du Clos

# Dimanche 16 septembre VISITE DU VILLAGE

Organisé par Amede'us (Journées du Patrimoine) Départ 15h00 Salle Alexandre Collenot

### Samedi 22 septembre 2018 LOTO ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION TINTAMART

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

# Mardi 25 septembre 2018 CLUB LECTURE

de 16h00 à 18h00 Médiathèque

# Mercredi 26 septembre 2018

#### **CONCOURS INTERCLUBS**

A partir de 8h00 Salle Alexandre Collenot / Espace Vincendon Dumoulin Tarif: 6 €/personne

### Samedi 29 septembre 2018 REPAS DANSANT DE L'ASSOCIATION YÉLÉKABÉYÉ

Salle Alexandre Collenot Tarif: 22 € en prévente jusqu'au 22/09 - 25 € en tarif normal Repas « omelettes » comprenant apéritif, entrée, plat, dessert et boissons

Les bénéfices de ce repas participeront au financement d'un chantier solidaire au Burkina Faso, en collaboration avec « les jeunes de Bazoule ».

### Dimanche 07 octobre 2018 MARCHÉ D'ÉCHANGES DU SEL SUD-GRÉSIVAUDAN

de 14h00 à 17<mark>h00</mark> Salle Alexandre Collenot

# Samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018 SALON DU MARIAGE

Organisé par Tintamart

FERMETURES estivales

# La MÉDIATHÈQUE sera fermée

du mardi 31 juillet inclus au lundi 20 août inclus.

La MAIRIE sera fermée du lundi 13 août inclus au samedi 18 août inclus.

